

LOTISSEMENT rue Chanteclair
Commune de **DIVATTE-SUR-LOIRE**

- Permis d'aménager -



N° pièce	Désignation			éch : 1/250	
PA 4	Plan de composition				
Date					
Sept 2021					
Indice	Date	Modifications	Dessiné par :	Vérifié par :	
A	30/09/2021				
BATI-AMÉNAGEMENT AMÉNAGEUR-LOTISSEUR		ARCHITECTURE & URBANISME AGENCE TREMANI 10 rue Charles Laisant 44610 INDRE 02 40 92 87 48 www.tremani.fr		QUARTA Géomètre - Bureau d'étude VRD 19, rue Edmond Biré 44 000 NANTES Tél : 02.40.76.04.52	
Bati-Aménagement Aménageur lotisseur 32, bd Vincent Gâche 44 200 NANTES Tél : 02.40.37.61.00		TREMANI ARCHITECTES & URBANISTES		Quarta	

LEGENDE

- périmètre du permis d'aménager
- n° du lot et surface estimée avant bornage contradictoire (non contractuel)
- parcelles privées
- zone de constructibilité imposée des constructions principales
Nota : Avant dépôt du permis de construire, la cote altimétrique d'implantation du niveau de dalle des constructions devra faire l'objet d'un visa par le géomètre/VRD de l'opération d'aménagement.
- alignement de la construction : La construction principale et/ou le garage devra avoir au moins un point d'accroche avec cet alignement
- espace de stationnement privatif 6.00mx5.00m profondeur en bandes de roulement (réalisé par l'aménageur dans le cadre des travaux d'aménagement)
- arbre de haute tige planté par les acquéreurs des lots position de principe
- haie mixte doublée d'un grillage (réalisée par l'aménageur dans le cadre des travaux d'aménagement)
- revêtement et mobilier dans le cadre de l'opération
- voirie de desserte double sens de type enrobé ou équivalent
- placette véhiculée en matériau différencié
- aire de présentation des containers pour le ramassage des poubelles
- principe de desserte des parcelles extérieures à l'opération d'aménagement
- circulation double sens de la voie de desserte

